

PROGRAMME FÉDÉRAL RECHERCHE DROGUES

RÉSUMÉ

POPHARS

Drogues en festival : Perceptions des stratégies de prévention, de réduction des risques, de traitement et de maintien de l'ordre

BERT HAUSPIE (GHENT UNIVERSITY/HOGENT) – EDITH VAN DYCK (GHENT UNIVERSITY) – JEREMIE PIOLAT (MODUS VIVENDI) – NICOLAS VAN DER LINDEN (MODUS VIVENDI) – CAROL SACRE (MODUS VIVENDI) – TINA VAN HAVERE (HOGENT) – CHARLOTTE LONFILS (MODUS VIVENDI) – CATHERINE VAN HUYCK (MODUS VIVENDI) – KOEN PONNET (GHENT UNIVERSITY)

POPHARS

Drogues en festival : Perceptions des stratégies de prévention, de réduction des risques, de traitement et de maintien de l'ordre

Contrat - DR/00/85

RÉSUMÉ

PROMOTEUR·RICES: KOEN PONNET (GHENT UNIVERSITY)
EDITH VAN DYCK (GHENT UNIVERSITY)
TINA VAN HAVERE (HOAGENT)
CATHERINE VAN HUYCK (MODUS VIVENDI)

AUTEUR·RICES: BERT HAUSPIE (GHENT UNIVERSITY/HOAGENT)
EDITH VAN DYCK (GHENT UNIVERSITY)
JEREMIE PIOLAT (MODUS VIVENDI)
NICOLAS VAN DER LINDEN (MODUS VIVENDI)
CAROL SACRE (MODUS VIVENDI)
TINA VAN HAVERE (HOAGENT)
CHARLOTTE LONFILS (MODUS VIVENDI)
CATHERINE VAN HUYCK (MODUS VIVENDI)
KOEN PONNET (GHENT UNIVERSITY)



Publié en 2021 par la Politique scientifique fédérale (BELSPO)
WTCIII
Boulevard Simon Bolivar 30
BE-1000 Bruxelles
Tel: +32 (0)2 238 34 11 - Fax: +32 (0)2 230 59 12
<http://www.belspo.be>
<http://www.belspo.be/drugs>

Personne de contact : Aziz Naji
Tel: +32 (0)2 238 36 46

Ni la Politique scientifique fédérale, ni aucune personne agissant au nom de la Politique scientifique fédérale ne peut être tenu responsable de l'utilisation qui serait faite des informations suivantes. Les auteur·rices sont les seul·es responsables du contenu de ce document.

Cette publication ne peut être reproduite, même partiellement, archivée ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (électronique, mécanique, photocopies, enregistrement ou autre) sans qu'y figurent les références suivantes :

Hauspie, B., Van Dyck, E., Piolat, J., Van der Linden, N., Sacré, C., Van Havere, T., Lonfils, C., Van Huyck, C., & Ponnet, K. ***Drogues en festival : Perceptions des stratégies de prévention, réduction des risques, traitement et de maintien de l'ordre. Résumé.*** Bruxelles, Politique scientifique fédérale 2021 – 12 p. (Programme fédéral Recherche Drogues)

INTRODUCTION

À travers le monde, les festivals attirent un large éventail de personnes – principalement des adolescent·es et des jeunes adultes – qui considèrent ces événements comme des lieux de loisirs, de divertissement et de socialisation (Dilkes-Frayne, 2016 ; McCarthy, 2013 ; Martinus et al., 2010). Parce que ces événements hautement anticipés sont généralement vécus comme une interruption avec les activités du quotidien, il se sont révélés être des lieux archétypiques de consommation d'alcool et d'autres drogues (Bullock et al., 2018 ; Dilkes-Frayne, 2016 ; Borlagdan et al., 2010 ; Luckman, 2003). La littérature scientifique a en effet mis en évidence que les festivalier·ères avaient tendance à plus souvent consommer des drogues licites et illicites que des cohortes du même âge (Dilkes-Frayne, 2016 ; Hesse et al., 2012 ; Lim et al., 2010 ; Martinus et al., 2010 ; Lim, et al., 2008 ; Duff, 2005 ; Measham et al., 1998). À ce jour, les politiques drogues en festival, conçues dans le but de réduire la consommation ou les risques liés aux drogues, ne se sont pas toujours révélées efficaces ou doivent encore faire l'objet de recherches évaluant leur efficacité. À cet égard, il n'est pas rare que des décès liés aux drogues suscitent ou relancent des débats passionnés sur l'efficacité des politiques drogues actuelles (Groves, 2018).

En Belgique, de nombreuses stratégies de prévention, de réduction des risques, de traitement et de maintien de l'ordre sont actuellement implémentées dans les milieux festifs, y compris dans les festivals de musique. Cette étude se concentre sur ces différentes stratégies ou interventions et leur efficacité perçue sur le comportement des usager·ères de drogues (UD) en festival. Dans le cadre de cette étude, 15 différentes interventions liées à l'usage de drogue ont été prises en compte :

- Stewards
- Informations sur la politique drogue du festival
- Oriflammes d'information sur l'alcool et d'autres drogues
- Stands d'information basés sur les principes de la réduction des risques (e.g., Safe 'n Sound)
- Équipe mobile de réduction des risques (e.g., Modus Fiesta)
- Services d'eau gratuite
- Services d'analyse de produits psychotropes
- Relax zones/Lieux de prise en charge non-médicale
- Aide médicale urgente ou Premiers secours (e.g., Croix-Rouge)
- Poubelles à drogue
- Perception immédiate d'amendes par la police
- Police en civil
- Police en uniforme
- Chiens renifleurs de drogues
- Contrôle à l'entrée par du personnel de sécurité

Toutes ces interventions ciblent principalement l'usage de drogue et sont, à différents degrés, implémentés dans les festivals de musique belges.

La présente étude vise à améliorer notre compréhension de la façon dont les festivalier·ères – en particulier, les UD – et les parties prenantes (ou stakeholders) perçoivent les interventions liées aux drogues dans les festivals de musique belges, et à produire des connaissances sur le point de vue des UD, dans le but d'améliorer ces interventions. La perception de l'usage de drogues et des normes en la matière ont également été examinés, afin de contextualiser l'étude de l'efficacité perçue des

interventions. L'étude a été divisée en deux parties, en fonction du public cible, chacune comprenant une série de questions :

Examiner les perceptions des stratégies de prévention, de réduction des risques, de traitement et de maintien de l'ordre ainsi que les normes perçues d'usage de drogues auprès des festivalier·ères.

- QR1 : Comment est-ce que les festivalier·ères perçoivent l'usage de drogues et les normes en la matière dans les festivals de musique belges ?
- QR2a : Comment est-ce que les festivalier·ères perçoivent les interventions liées aux drogues mises en place dans les festivals de musique belges ?
- QR2b : Comment est-ce que les festivalier·ères perçoivent le possible impact de ces interventions sur l'usage de drogues (le leur et celui des autres) ?

Examiner les perceptions des interventions liées aux drogues ainsi que les normes perçues d'usage de drogues auprès de stakeholders des secteurs de la prévention, de la réduction des risques, du traitement et du maintien de l'ordre (+ les organisateur·rices de festival).

- QR3 : Comment est-ce que les stakeholders perçoivent l'usage de drogues et les normes en la matière dans les festivals de musique belges ?
- RQ4a : Comment est-ce que les stakeholders perçoivent leurs efforts dans un contexte d'usage de drogues en festival ?
- QR4b : Comment est-ce que les stakeholders perçoivent les autres interventions liées aux drogues en festival ?

MÉTHODE

Une étude à méthode mixte fut menée entre 2019 et 2021, combinant une étude quantitative en ligne et des entretiens qualitatifs. L'étude quantitative fut menée en utilisant la méthode de l'échantillonnage d'expérience, une méthode qui permet la collecte de données dans des environnements réels (e.g., festivals de musique). Dans cette étude, nous avons particulièrement ciblé les festivalier·ères et nous nous sommes intéressé·es à leurs perceptions des interventions liées aux drogues au cours de festivals de musique organisés en Belgique. Ci-dessous, les critères d'inclusion :

- Avoir 18 ans ou plus ;
- Résider en Belgique ;
- Avoir l'intention d'aller à un festival de musique en Belgique au cours des deux ou trois mois suivants ;
- Avoir un smartphone avec connexion Internet.

Les participant·es de l'étude quantitative ont été recruté·es en ligne, principalement via des publicités Facebook. Ils et elles ont été invité·es à remplir un court questionnaire à différentes reprises en lien avec leur participation à un festival de musique organisé en Belgique.

L'étude qualitative s'appuie sur les résultats de l'étude quantitative. Les entretiens ont été menés avec des festivalier·ères et des stakeholders. Les mêmes critères de sélection que pour l'étude quantitative ont été utilisés pour les festivalier·ères (dont la majorité a également participé à l'étude quantitative).

Les stakeholders ont été recrutés parmi des personnes ayant conçu ou mis en place une intervention drogues en festival. L'échantillon comprend un large éventail de professionnel·les et de volontaires travaillant dans la prévention, la réduction des risques, le traitement ou le maintien de l'ordre, à savoir des organisateur·rices de festival, des professionnel·les de la réduction des risques, des premiers secours, du personnel de sécurité, des officiers de police et des procureurs publics.

Des entretiens semi-structurés, pour lesquels un guide d'entretien a été utilisé, ont été menés afin d'examiner les perceptions des interventions liées aux drogues. Si l'intention était de mener des entretiens en face à face, nous avons dû, mesures de lutte contre le coronavirus obligent, les mener en distanciel. Seuls les entretiens menés avec les organisateur·rices de festival dans le nord du pays ont été menés en présentiel car ils ont eu lieu avant la pandémie de COVID-19.

RÉSULTATS PRINCIPAUX ET CONCLUSIONS

Au total, 305 festivalier·ères ont complété le questionnaire pré-festival (T1), dont 187 ont aussi complété le questionnaire pendant (T2) et après (T3) le festival. L'échantillon final ($n=187$) est constitué de participant·es avec une prévalence élevée d'usage de drogue (illicite). Pour la plupart d'entre eux·elles, l'usage de drogue était omniprésent au cours du festival auquel ils et elles ont participé, bien qu'à des degrés variés, en fonction du type de drogue.

Avant le festival (T1), la majorité des participant·es étaient d'avis que les interventions liées aux drogues n'auraient pas d'impact sur l'usage en tant que tel. Des perceptions similaires ont été observées au temps 3 (i.e., après le festival). Cependant, tant avant qu'après le festival, un pattern différent se dégage en fonction du type d'intervention. Alors que les interventions en matière de réduction des risques avaient tendance à être perçues comme à même de réduire les comportements de consommation à risque, les interventions en matière de maintien de l'ordre (ou répressives) avaient tendance à être perçues comme favorisant les comportements de consommation à risque (e.g., consommer toutes les drogues illicites en sa possession en une fois). Plus spécifiquement, nos participant·es avaient tendance à penser que les interventions liées aux drogues avaient peu d'impact sur l'usage (i.e., la fréquence de consommation), le fait d'acheter ou non de la drogue auprès de dealers inconnus, de boire de l'alcool à la place ou le fait de se tourner vers d'autres drogues (car plus faciles d'accès en contexte festivalier). Ils et elles avaient néanmoins tendance à penser que les interventions en matière de réduction des risques avaient un impact sur les comportements de consommation à risque et sur la prise de conscience des risques. Ceci contraste avec les interventions répressives, que les participant·es avaient tendance à percevoir comme favorisant les comportements de consommation à risque. Il est à noter que certaines interventions (e.g., l'analyse de produits psychotropes) ont été rencontrées par un petit, voire très petit, nombre de participant·es, rendant toute extrapolation ou généralisation particulièrement risquée.

L'étude qualitative consistait en 40 entretiens avec des festivalier·ères (dont la plupart ont participé à l'étude quantitative) et 44 entretiens avec des stakeholders. La plupart des festivalier·ères avaient de l'expérience avec l'usage de drogues (illicites) et la plupart des stakeholders étaient soit organisateur·rices de festival, soit professionnel·les de la réduction des risques. Dans les deux échantillons, les participant·es considéraient que l'usage de drogues fait partie intégrante de la culture festivalière et faisaient référence au caractère hédoniste de cet usage. Malgré ou à cause de la

prévalence perçue de l'usage de drogue dans les festivals, de nombreux stakeholders ont insisté sur l'importance de se focaliser sur la sécurité et la santé. Par ailleurs, les normes d'usage de drogue en festival dépendaient, selon nos participant-es, de différents aspects, tel que le style de musique ou le type de substance. Au sein des deux échantillons, l'attitude à l'égard de l'usage de drogue met en évidence une distinction entre l'usage récréatif et l'usage problématique plutôt qu'entre drogues légales et illégales, cette dernière distinction étant perçue comme étant de moindre importance. Certain-es participant-es remettaient même en cause cette dernière distinction. Par ailleurs, plusieurs participant-es ont reconnu l'existence de consommation problématique d'alcool en festival.

De prime abord, la présence de services de soins de santé favorise un sentiment de sécurité parmi les festivalier-ères. Les services de premiers secours étaient vus comme travaillant principalement dans une perspective médicale, tandis que les services de réduction des risques se voyaient conférés un rôle plus spécialisé en matière de gestion de l'usage de drogue et étaient associés à une attitude plus soutenante à l'égard des UD. Bien que les services de soins de santé étaient, dans l'ensemble, perçus positivement, les participant-es faisant état de barrières à l'accès, telle que la peur d'être jugé-e par le personnel médical ou de communiquer des informations de santé sensibles dans un climat souvent caractérisé par la répression.

En général, une attitude positive à l'égard de la réduction des risques a été observée chez les festivalier-ères. Cependant, quelques festivalier-ères ne connaissaient pas le concept ou confondaient les interventions de réduction des risques avec d'autres interventions. Tant les festivalier-ères que les stakeholders interviewé-es plaidaient pour plus d'interventions de réduction des risques, en particulier les services d'analyse de produits psychotropes. Quelques stakeholders ont malgré tout mentionné les considérations légales soulevées par la mise en place de ce type de service. La réduction des risques n'a pas toujours été tenue pour acquise par le passé mais une évolution a été constatée par différents stakeholders : elle est de plus en plus présente en festival et s'est révélée être complémentaire aux autres stratégies liées aux drogues. Sur cette base, certain-es participant-es plaidaient pour que la prévention et la réduction des risques soient vues comme faisant partie d'une politique drogues intégrée en contexte de festival.

Les interventions répressives ont été évaluées par les participant-es de l'étude qualitative selon deux critères. D'un côté, ces interventions étaient perçues comme une nécessité (i.e., les forces de l'ordre étaient vues comme les mieux à même d'assurer la sécurité). Selon plusieurs stakeholders, la raison d'être même des interventions répressives est d'envoyer un message clair que l'usage de drogues n'est pas autorisé dans l'enceinte du festival. Ce message peut, selon certain-es festivalier-ères avoir un effet dissuasif sur certain-es UD ou certains dealers. D'un autre côté, l'impact des interventions répressives étaient perçu comme étant négligeable dans la mesure où les UD les anticipaient, par exemple en cachant leurs produits, en les achetant sur place, etc. Ces interventions étaient même perçues comme ayant un impact négatif sur la façon dont les UD consomment (e.g., prendre plus de drogues en une fois, craindre d'aller chercher de l'information aux stands ou de l'aide aux services de soins). Il est également à noter qu'une contradiction a été soulevée dans le discours de quelques-uns des stakeholders : alors que le personnel de sécurité est en première ligne sur les questions de drogues, il n'est pas autorisé à fouiller les festivalier-ères à la recherche de drogues illicites.

Les stakeholders ont généralement insisté sur l'importance d'une collaboration renforcée. Plus spécifiquement, une organisation claire et une compréhension mutuelle des rôles de chacun-e étaient

considérées comme cruciales (e.g., pas de présence policière près des services de premiers secours ou de réduction des risques). Par ailleurs, plusieurs stakeholders plaident pour une politique drogues équilibrée, une politique au sein de laquelle les différentes stratégies seraient traitées sur un pied d'égalité. De l'avis général, une collaboration entre les différents stakeholders, l'implémentation d'une politique drogues intégrée et une équipe organisatrice de festival déterminée sont les ingrédients principaux pour maximiser le potentiel des interventions liées aux drogues. Notons également que certain-es stakeholders ont dit avoir du mal à mesurer l'impact de leurs interventions.

Globalement, des tendances similaires se retrouvent dans les deux études. Par exemple, aucune des 15 interventions examinées dans ce projet n'a été considérée comme ayant un impact direct sur la fréquence d'usage de drogues. Cette conclusion vaut également pour les interventions répressives car, de l'avis de nos participant-es, les festivalier-ères anticipent ces interventions de différentes façons pour atténuer leurs effets. Par contre, en ce qui concerne la façon dont les UD consomment, les interventions de réduction des risques étaient associées à une réduction des comportements de consommation à risque, tandis que les interventions répressives étaient associées à une augmentation de ces mêmes comportements. Ces quelques résultats sont conformes aux résultats obtenus dans une recherche belge récente sur l'usage de drogue et les politiques drogues en festival (Schrooten & Van Damme, 2019) et qui a montré une absence d'effet du type de politique sur l'intention de consommer des festivalier-ères. Des effets néfastes sur la santé des UD de certaines interventions répressives y ont même été observés. Notons, enfin, que l'effet de la troisième personne semble à l'œuvre dans nos données : nos participant-es avaient tendance à croire que les interventions liées aux drogues avaient plus d'impact sur les autres UD que sur eux-elles-mêmes.

RECOMMANDATIONS

Sur base des résultats de notre recherche par méthode mixte, nous formulons les recommandations suivantes, dans le but d'améliorer la synergie entre les interventions liées aux drogues en festival, ce qui devrait améliorer leur efficacité et ainsi contribuer à une meilleure gestion de la problématique de l'usage de drogues licites et illicites en festival en Belgique.

- Implémenter une politique drogues intégrée et équilibrée en festival, i.e., une politique qui traite les quatre piliers que sont la prévention, la réduction des risques, le traitement et la répression sur un pied d'égalité. Dans le cadre d'une telle politique, les considérations liées à la sécurité et celles liées à la santé et aux droits humains recevraient autant d'attention.
 - Une politique intégrée ne se limite pas seulement à promouvoir la multidisciplinarité ou, encore mieux, l'interdisciplinarité. Elle consiste également à renforcer chacun des piliers. Par exemple, l'(in)efficacité des services de premiers secours ou de réduction des risques dépend, en partie du moins, des accords (non-)conclus avec d'autres partenaires comme les forces de l'ordre.
 - Une politique drogues équilibrée en festival permettrait aux forces de l'ordre de se concentrer plus sur la répression de la vente de drogues.
 - Dans le contexte d'une politique drogues équilibrée, l'emphase pourrait être mise sur la prévention ou la réduction des risques, en fonction des spécificités et des besoins du festival.

- Mettre en place un comité de coordination pour chaque festival permettant une forte implication des organisateur·rices de festival.
 - Un comité de coordination pourrait prendre de nombreuses formes. À minima, des réunions de coordination devraient être organisées régulièrement – avant, pendant (i.e., chaque jour que dure le festival) et après le festival – afin de suivre la situation en matière d’usage de drogue, d’un côté, et d’évaluer les interventions, de l’autre. De la sorte, les interventions liées aux drogues peuvent être adaptées au contexte.
 - Le comité de coordination devrait inclure des représentants de l’équipe d’organisation du festival ainsi que de chacun des piliers susmentionnés. Ce comité prendrait des décisions collectives sur des sujets liés aux drogues mais aussi sur d’autres sujets liés à la santé des festivalier·ères, comme la santé sexuelle.
 - Afin de faciliter l’implémentation d’une politique intégrée, un ou une professionnelle pourrait être désignée pour évaluer les besoins de chaque festival et soutenir les organisateur·rices dans l’implémentation de la politique drogues. Ce ou cette professionnelle pourrait également être responsable de la constitution du comité de coordination.
 - L’expertise des organisateur·rices devrait être exploitée au maximum afin de promouvoir les interventions liées aux drogues (e.g., pour diffuser des alertes précoces au sein du festival, pour indiquer clairement l’emplacement des services de premiers secours ou de la relax zone sur différents supports dont la carte du festival).
- Clarifier le cadre légal afin d’implémenter et d’améliorer les interventions liées aux drogues.
 - L’implémentation de services d’analyse de produits psychotropes devrait être favorisée, aux côtés d’autres interventions de réduction des risques. Ceci implique plusieurs étapes intermédiaires, telle que la mise à jour de la législation fédérale en matière de drogues et ceci dans le but de sortir l’analyse de produits psychotropes de la zone grise dans laquelle elle se trouve actuellement (ni hors la loi, ni légale). À cet égard, le régime de licence mis en place récemment par le gouvernement néozélandais pour réguler les services d’analyse de produits psychotropes (New Zealand Ministry of Health, 2021) pourrait servir de source d’inspiration.
 - La marge de manœuvre dont jouit le personnel de sécurité en matière de drogues illicites (i.e., fouille) devrait être clarifiée, que ce soit en festival ou, plus généralement, dans les milieux festifs. En même temps, les autres stakeholders devraient être mieux informés sur le mandat du personnel de sécurité.
 - Les politiques drogues devraient être harmonisées. Autrement dit, des politiques cohérentes devraient être développées, à la fois horizontalement (i.e., entre piliers) et verticalement (i.e., entre les niveaux de pouvoir fédéral et régional) afin d’éviter la coexistence d’approches conflictuelles (e.g., des organisateur·rices de festival qui doivent mettre en place des politiques drogues différentes en fonction de l’emplacement du festival).
- Organiser des formations sur comment gérer le mésusage de drogues en festival.
 - Ces formations devraient notamment permettre de développer une attitude non-jugeante parmi les stakeholders qui rentrent en contact avec les UD en festival (e.g., personnels médical et de sécurité).
 - De telles formations sont d’autant plus judicieuses à mettre en place que plusieurs stakeholders ont souligné leur effet bénéfique sur la coopération entre les stakeholders.
- Évaluer les interventions liées aux drogues.
 - Les interventions liées aux drogues en festival doivent être basées sur des données probantes mais elles doivent également produire des données. Idéalement, les

évaluations devraient être menées en externe, de façon longitudinale (i.e., avec des mesures prises avant et après l'implémentation d'interventions liées aux drogues) et inclure des mesures comportementales (i.e., pas uniquement des mesures auto-rapportées). Des évaluations menées dans le contexte de festivals australiens pourraient servir de source d'inspiration (e.g., Olsen, Wong, & McDonald, 2019). De telles évaluations pourraient non seulement permettre d'améliorer les interventions liées aux drogues en festival mais pourraient aussi combler les lacunes dans les connaissances accumulées à ce jour dans le domaine de l'efficacité des interventions liées aux drogues. Par ailleurs, elles répondraient au besoin exprimé par plusieurs stakeholders de mieux mesurer l'impact de leurs interventions.

BIBLIOGRAPHIE

- Borlagdan, J., Freeman, T., Duvnjak, A., Bywood, P. T., & Roche, A. M. (2010). *From ideal to reality: Cultural contradictions and young people's drinking*. Adelaide, Australia: National Centre for Education and Training on Addiction (NCETA).
- Bullock, M., Ranse, J., & Hutton, A. (2018). Impact of patients presenting with alcohol and/or drug intoxication on in-event health care services at mass-gathering events: An integrative literature review. *Prehospital and Disaster Medicine*, 33(5), 539–542.
<https://doi.org/10.1017/S1049023X1800078X>
- Dilkes-Frayne, E. (2016) Drugs at the campsite: Socio-spatial relations and drug use at music festivals. *International Journal of Drug Policy*, 33, 27–35. <https://doi.org/10.1016/j.drugpo.2015.10.004>
- Duff, C. (2005). Party drugs and party people: Examining the 'normalization' of recreational drug use in Melbourne, Australia. *International Journal of Drug Policy*, 16(3), 161–170.
<https://doi.org/10.1016/j.drugpo.2005.02.001>
- Groves, A. (2018). 'Worth the test?' Pragmatism, pill testing and drug policy in Australia. *Harm Reduction Journal*, 15, 12. <https://doi.org/10.1186/s12954-018-0216-z>
- Hesse, M., & Tutenges, S. (2012). Music and substance preferences among festival attendants. *Drugs and Alcohol Today*, 12(2), 82–88. <https://doi.org/10.1108/17459261211235100>
- Lim, M. S., Hellard, M. E., Hocking, J. S., & Aitken, C. K. (2008). A cross-sectional survey of young people attending a music festival: Associations between drug use and musical preference. *Drug and Alcohol Review*, 27, 439–441. <https://doi.org/10.1080/09595230802089719>
- Lim, M. S., Hellard, M. E., Hocking, J. S., Spelman, T. D., & Aitken, C. K. (2010). Surveillance of drug use among young people attending a music festival in Australia, 2005–2008. *Drug and Alcohol Review*, 29, 150–156. <https://doi.org/10.1111/j.1465-3362.2009.00090.x>
- Luckman, S. (2003). Going bush and finding one's 'tribe': Raving, escape and the bush doof. *Continuum: Journal of Media & Cultural Studies*, 17(3), 315–350.
<https://doi.org/10.1080/10304310302729>
- Martinus, T., McAlaney, J., McLaughlin, L. J., & Smith, H. (2010). Outdoor music festivals: Cacophonous consumption or melodious moderation? *Drugs: Education, Prevention, and Policy*, 17(6), 795–807. <https://doi.org/10.3109/09687630903357692>
- McCarthy, B. (2013). The landscape of music festivals in Australia. In P. Tschmuck, P. L. Pearce, & S. Campbell (Eds.), *Music business and the experience economy: The Australasian case* (pp. 119–134). Berlin, Germany: Springer. <http://dx.doi.org/10.1007/978-3-642-27898-3>
- Measham, F. C., Parker, H., & Aldridge, J. (1998). The teenage transition: From adolescent recreational drug use to the young adult dance culture in Britain in the MID-1990s. *Journal of Drug Issues*, 28(1), 9–32. <https://doi.org/10.1177/002204269802800102>

New Zealand Ministry of Health. (2021, May 24). *Drug checking*. <https://www.health.govt.nz/our-work/regulation-health-and-disability-system/drug-checking>

Olsen, A., Wong, G., & McDonald, D. (2019). *ACT Pill Testing Trial 2019: Program evaluation*. Canberra, Australia: Australian National University.
<https://medicalschoo.anu.edu.au/files/ACT%20Pill%20Testing%20Evaluation%20report.pdf>

Schrooten, J., & Van Damme, J. (2019). Waarom een zerotolerancedrugbeleid voor festivals niet (goed) werkt. *Cahiers Politiestudies*, 3, 93–113.